

Resolution: Système de finition en deux étapes, hautement performant, éco-responsable et qui ne provoque pas un soulèvement du grain (NGR). Résolution est plus résistant, plus beau et plus durable qu'un vernis et offre une clarté brillante nécessitant peu d'entretien pour les utilisations sur du bois en contact ou non avec de l'eau.

AVANTAGES

- Liaison moléculaire, pénétrant
- Résistance aux UV exceptionnelle
- Magnifiques teintes claires chaudes
- NGR (ne provoque pas un soulèvement du grain)
- Faible teneur en COV et haute teneur en solides
- Faible odeur
- Facile à appliquer
- Éco-Responsable
- Disponibles en différentes teintes naturelles de bois
- Finis satiné ou lustré

IMPORTANT

Les fiches technique sont basées sur des conditions de travail « idéales ». À cause de la variabilité du bois et des conditions environnementales variées, il est fortement recommandé à l'utilisateur pour déterminer si les conditions d'application, le produit de revêtement et les techniques employées conviennent à l'obtention du résultat souhaité. Veuillez voir les conditions de vente.

FORMULES

Résolution I est la première étape du système Résolution I-II.

Résolution I est un produit à haute teneur en solides qui pénètre et comble en profondeur le bois d'une protection contre les UV et l'humidité.

Résolution II est la seconde étape du système Résolution I-II. Résolution II est un produit limpide faible en COV disponible en formules lustré ou satiné.

NE JAMAIS mélanger les produits Résolution I et Résolution II ensemble ni avec les autres formules.

COULEURS

Disponible en différentes teintes naturelles de bois ou en clair pour le bois intérieur. Pour appliquer sur du teck, choisissez Résolution I – Teak Yellow ou Teak Red comme première couche à appliquer à l'extérieur.

PLANIFICATION*

1 couche : Résolution I -Coloré
2-3 couches : Résolution II – Lustré
Couche finale : Résolution II – Satiné (optionnel)
Couche d'entretien : Résolution II – Lustré ou Satiné

*Pour une finition complète de qualité marine, système de 7 à 8 couches requis. Voir la section Préparation.

CHARACTERISTICS - RESOLUTION I

- Apparence.....Ambre translucide
- Coloration.....Clair ou standard
- Odeur.....Faible
- État.....Liquide
- Densité spécifique.....0,96-0,98
- Densité.....7,74-8,08
- Teneur en solides.....75,0%±1,0%
- pH(approximatif).....8-8,5
- Viscosité, Brookfield #3, 60RPM, 20°C (68°F).....50-60
- Solvants.....Faible

- Point de congélation.....-1°C (31°F)
- Nettoyage.....Résolution Cleaner ou Essence minérale
- Temps de séchage à 20°C (68°F).....< 3 heures
- Temps de séchage entre les couches à 20 °C (68 °F)..16 heures
- Pouvoir couvrant.....150-200 pi2/L
- Temps de séchage prolongé en cas d'humidité élevée ou basse température
- Préserver du gel
- COV(g/L).....<50 g/L

CHARACTERISTICS - RESOLUTION II

- Apparence.....Clair
- Coloration.....Clair ou personnalisé
- Odeur.....Faible
- État.....Liquide
- Densité spécifique.....1,05-1,06
- Densité (lbs/gal).....8,75-8,85
- Teneur en solides.....34,0-35,0%±0,5%
- pH(approximatif).....8-8,5
- Viscosité, Brookfield #3, 60RPM, 20°C (68°F).....25-30
- Solvants.....Faible
- Point de congélation.....-1°C (31°F)
- Diluant.....Eau
- Nettoyage.....Savon et eau
- Temps de séchage à 20°C (68°F).....< 1 heure
- Temps de séchage entre les couches à 20°C (68°F).....6 heures
- Pouvoir couvrant.....75-100 pi2/L
- Temps de séchage prolongé en cas d'humidité élevée ou basse température
- Préserver du gel
- COV(g/L).....Actuel 75/ Réglementaire 194

FORMATS

Pintes et contenants de 2,5 L.

PRÉPARATION

LA PRÉPARATION EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET.

- Inspecter les surfaces de bois afin de détecter tout défaut et effectuer les réparations nécessaires.
- Poncer la surface du bois à l'aide d'un abrasif approprié pour obtenir une surface propre et uniforme et terminer le ponçage avec un papier abrasif de calibre 100-120.
- Adoucir les coins et les bords acérés pour améliorer la résistance à l'abrasion.
- Pour suivre par un mode de nettoyage approprié en utilisant un aspirateur ou une machine à air comprimée. Laver le bois chargé de résine avec de l'acétone, brosser vigoureusement et enlever le tout à l'aide d'une serviette en papier.

Resolution™



FAIBLE
ENTRETIEN

RÉSISTANT
AUX
UV

ECO-
LOGIQUE





- Remarque : Utiliser du matériel spécifique pour chaque type de formule Résolution afin d'éviter les contaminations croisées.
- Appliquer généreusement le produit Résolution I sur la surface de bois à l'aide d'un pinceau universel de qualité professionnelle; laisser travailler le produit en profondeur et enlever l'excès avec un linge propre.
- Résolution I peut être dilué avec des essences minérales si l'application est effectuée par vaporisation.
- Laisser sécher 2 à 4 heures. Si une teinte plus prononcée est désirée appliquer une seconde couche mince de Résolution I et enlever l'excès avec un linge propre.
- Laisser sécher 16 heures.
- Appliquer une première couche de Résolution II lustré et laisser sécher 16 heures avant de poncer à l'aide d'un papier abrasif de calibre 220-320 pour adoucir la surface de bois.
- Appliquer deux couches additionnelles de Résolution II Lustré en espaçant les applications de 1 à 3 heures et laisser ensuite sécher toute une nuit.
- Poncer encore une fois à l'aide d'un papier abrasif de calibre 220-320 et retirer toute poussière ou saleté à l'aide d'un linge humide non pelucheux.
- Appliquer une dernière couche de Résolution II Lustré ou Satiné pour obtenir le fini désiré.
- Appliquer dans des conditions idéales de températures de 10-30°C (50-86°F) et d'humidité relative d'environ 50 %.
- Ne pas appliquer au moment le plus chaud de la journée ou lorsqu'exposé à la lumière du Soleil puisque le séchage sera trop rapide et peut rendre l'application difficile.
- Ne pas appliquer si des averses de pluie sont prévues jusqu'à 24 heures suivant l'application ou si la température est près du point de congélation pour cette même période.
- S'il y a contamination par le sel ou la pluie, rincer la surface du bois à l'eau claire et répéter l'étape de ponçage avant de reprendre l'application du produit.

POUVOIR COUVRANT DU PRODUIT RÉSOLUTION I

Le pouvoir couvrant de Résolution I se situe entre 150 et 200 pi² (13-18 m²) par litre pour chaque application dépendamment du type de surface et des conditions.

POUVOIR COUVRANT DU PRODUIT RÉSOLUTION II

Le pouvoir couvrant de Résolution II se situe entre 75 et 100 pi² (6-9 m²) par litre pour chaque application dépendamment du type de surface et des conditions. La formule Résolution II demande entre 3 et 7 applications pour un fini approprié et une protection maximale.

NETTOYAGE LORS DE L'UTILISATION DE RÉSOLUTION I

Nettoyer les mains et le matériel avec des essences minérales ou Résolution Cleaner.

NETTOYAGE LORS DE L'UTILISATION DE RÉSOLUTION II

Nettoyer les mains et le matériel à l'eau et au savon.

ENTRETIEN

Les surfaces extérieures nécessitent un entretien tous les 12 à 30 mois. L'exposition, la qualité de l'application et la couleur affectent la performance du produit. L'entretien est nécessaire lorsque le bois présente des signes d'usure ou de dégradation. Un entretien régulier procure une meilleure rétention de la couleur, une stabilité dimensionnelle exceptionnelle et un meilleur caractère hydrofuge. Faites un nettoyage périodique des surfaces de bois à l'eau claire. Utiliser Sansin Multi-Wash pour éliminer les poussières et résidus et rincer à l'eau claire. Une couche de Resolution II devrait être appliquée

lorsque le bois présente des signes d'usure, de dégradation ou une perte de lustre. L'intervalle de temps entre les entretiens dépend de la qualité de la préparation et de l'application ainsi que du niveau d'exposition. Terminer par un ponçage à l'aide d'un papier abrasif de calibre 220-320, enlever la poussière à l'aide d'un chiffon sec ou humide non pelucheux avant l'application de Resolution II selon les indications.

ENTREPOSAGE

Durée de conservation de 3 ans lorsqu'entreposé dans des conditions idéales. Conserver à des températures de 10°C à 30°C (50°F à 86°F). Fermer hermétiquement les contenants.

SÉCURITÉ

Voir la Résolution I et la Résolution II Fiche de données de sécurité.

MISE EN GARDE POUR L'UTILISATEUR

ATTENTION ! Resolution I est combustible. Voir la fiche technique pour les indications appropriées pour en disposer, pour le nettoyage et pour l'application. Les chiffons, les laines d'acier ou les déchets imbibés du produit peuvent s'enflammer spontanément s'ils ne sont pas jetés correctement. Immédiatement après l'utilisation, placer ce matériel dans un contenant de métal scellé rempli d'eau afin d'éviter la combustion spontanée.

Garder le produit hors de la portée des enfants. Si ingéré, boire immédiatement deux verres de lait ou d'eau chaude. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin immédiatement. Éviter tout contact avec les yeux et la peau; rincer avec du savon et de l'eau. Éviter de respirer toute vapeur ou émanation. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH/MSHA. L'information contenue dans ce document est donnée en toute bonne foi et au meilleur de nos connaissances. L'utilisation du produit est hors de contrôle de la compagnie The Sansin Corporation et aucune garantie, exprimée ou tacite ne peut être faite si le produit n'est pas utilisé selon les directives d'utilisation. La compagnie The Sansin Corporation n'assumera aucune responsabilité par rapport aux blessures, pertes ou dommages en rapport avec son utilisation. L'information contenue dans ce document ne doit en aucun cas se prévaloir, au test préalable, qui seul peut garantir que le produit convient à l'utilisation attendue. Avant d'utiliser tout produit, Lire son étiquette.

CONDITIONS DE VENTE

La seule obligation du fabricant et du vendeur consiste à remplacer le volume de produit Sansin reconnu comme défectueux. Une preuve d'achat est exigée. Le vendeur et le fabricant ne peuvent être tenus responsables des pertes ou des dégâts occasionnés par l'utilisation et/ou la manipulation de ce produit. Tous les frais de main-d'œuvre sont expressément exclus. Avant toute application, l'utilisateur doit vérifier si ce produit convient à l'utilisation prévue. L'ensemble des risques et des responsabilités à cet égard lui incombe. Cette garantie tient expressément lieu de tous autres droits, garanties, conditions et recours, explicites ou implicites, y compris mais sans se limiter à toute garantie implicite ou condition de qualité marchande, toute adaptation dans un but particulier, et toute garantie ou condition attribuable au traitement des affaires, aux coutumes ou aux usages commerciaux. Dans le cas où un distributeur ou un vendeur de ce produit présenterait des garanties ou des recours différents de ceux proposés par Sansin, alors Sansin décline toute responsabilité relative à ces garanties et recours.